

Les plus du contrat

- ✓ Simplicité du tarif
- ✓ Une tarification segmentée par CSP et profil fumeur
- ✓ Calcul des cotisations en CRD = cotisations dégressives* - Selon l'amortissement
- ✓ Mi-temps thérapeutique en inclusion avec l'ITT
- ✓ ITT: Sa profession au jour du sinistre
- ✓ Indemnisation forfaitaire
- ✓ Exonération du paiement de la prime en cas de sinistre
- ✓ Couverture dans le monde entier
- ✓ Irrévocabilité des garanties et du tarif
- ✓ Éligible au Courrimandat
- ✓ Adhésion en ligne
- ✓ Prise en compte des prêts en devise (CHF...)

*En cas de sinistre, seul le capital restant dû sera pris en compte

Prêts assurables

- ✓ Prêts couverts : Tout type de prêt sauf crédit-bail
- ✓ Le plafond maximum tous prêts confondus ne peut dépasser 4 000 000 € et pour un montant minimum de 5 000 €

Type de prêt	Durée	Décès / PTIA
Prêt amortissable	420 mois y compris prolongation ou différé de 60 mois	4 000 000 €
Prêt professionnel	420 mois y compris prolongation ou différé de 60 mois	4 000 000 €
Regroupement de crédit	360 mois y compris prolongation ou différé de 216 mois	4 000 000 €
Prêt in fine	360 mois y compris prolongation ou différé de 60 mois	4 000 000 €
Prêts à taux zéro	360 mois y compris prolongation ou différé de 216 mois	4 000 000 €
Crédit relais	36 mois	4 000 000 €

Conditions d'acceptation

	Conditions	Garanties
Lieu de résidence	France Métropolitaine	Toutes les garanties
	DROM : Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique et la Réunion	Décès/PTIA Garanties complémentaires si contrat de travail français ou étranger, mais affiliation obligatoire au régime social français
Personnes assurables	=> Emprunteur, Co-emprunteur => Personne en situation de chômage indemnisée par Pôle Emploi => Personne en congé maternité, paternité => Personne en congé parental	Toutes les garanties

Conditions**Garanties**

=> Caution (personne physique) d'une personne morale
=> Personne en situation de retraite ou pré-retraite
=> Personne sans activité professionnelle (sans indemnisation) ou intérimaires/saisonniers
=> Personne en congé sabbatique ; de formation ; en création d'entreprise

Décès/PTIA uniquement

Intermittents du spectacle

Uniquement sur étude

Garanties proposées

Prestations	
Garanties de base	
Décès	Remboursement du capital restant dû au jour du décès dans la limite du capital garanti
PTIA	Remboursement du capital restant dû au jour de la reconnaissance de la PTIA dans la limite du capital garanti
Garantie accidentelle provisoire	Plafonnée à 300 000 € pendant 60 jours (entre la date d'adhésion et la date d'effet)
Garanties complémentaires	
ITT	100% des échéances ou des intérêts, ou des loyers dus dans la limite de la quotité assurée et des limites des garanties
IPT	Remboursement du capital restant dû au jour de la consolidation de l'IPT dans la limite du capital garanti ou 100% de la prestation, dans la limite de la quotité assurée et des limites des garanties au choix de l'assuré
ITP	50% des mensualités selon quotité choisie pendant 180 jours continus (en inclusion dans la garantie ITT)
IPP	(Taux d'invalidité-33%)/33 (N correspond au taux contractuel d'invalidité)
MNO	<p>Les maladies psychologiques et dorsolombaires définies dans la Notice sont exclues sauf en cas d'hospitalisation ou intervention chirurgicale</p> <p>(Application d'une franchise absolue minimale de 90 jours même si la garantie ITT/IPT a été souscrite avec une franchise de 30 jours)</p> <p>Exclusions de base</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affections Psy : Hospitalisation de plus de 5 jours consécutifs - Affections dorsolombaires : Hospitalisation de plus de 9 jours ou intervention chirurgicale <p>Rachat de l'exclusion</p> <p>Suppression des conditions d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale</p>

Particularités

Prestations	
Délai de franchise	30,60,90,120,180 jours
Sélection médicale du prêt relais	100% du capital assuré

Age adhésion - Age terme

Age Retenu	Age Exact	
	Age adhésion	Age terme
Garantie Décès	79 ans inclus	Au 31/12 de l'année du 89ème anniversaire
PTIA	68 ans inclus	Au 31/12 de l'année du 89ème anniversaire
Garanties complémentaires	68 ans inclus	Au 31/12 de l'année du 69ème anniversaire

Calcul de l'âge de l'assuré : A l'adhésion ou en prestation, calcul de l'âge par différence de millésime entre l'année en cours et l'année de naissance

Sélection Médicale

QS => Cadre de la subdélégation et de l'adhésion en  => Disponible sur ce contrat

MONTANT EN EUROS	18 ans à 45 ans	46 ans à 55 ans	56 ans à 69 ans	70 ans à 79 ans
< à 75 000 €	QS	QS	QS	QS + RM + BIO + ECBU
de 75 001 € à 150 000 €	QS	QS	QS + RM + BIO	QS + RM + BIO + ECBU + ECG
de 150 001 € à 300 000 €	QS	QS + RM + BIO + TN	QS + RM + BIO + ECG + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
de 300 001 € à 400 000 €	QS + RM + BIO + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
de 400 001 € à 500 000 €	QS + RM + BIO + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
de 500 001 € à 750 000 €	QS + RM + BIO + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
de 750 001 € à 1 000 000 €	QS + RM + BIO + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
de 1 000 001 € à 1 250 000 €	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
> à 1 000 000 €	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN	QS + RM + BIO + ECG + ECHO CARDIAQUE + ECBU + TN
Au delà de 1 250 001 €	Les formalités médicales et le questionnaire financier sont à demander au Service Médical de Harmonie Mutuelle, à accompagner de justificatifs selon le cas échéant. L'étude tarifaire sera traitée au cas par cas			

Définition

ECBU	Examen cyto bactériologique des urines
TN	Test de Nicotine pour les non-fumeurs
BIO	Analyse biologiques (hémogramme, glycémie, cholestérol total, cholestérol HDL + LDL, triglycérides, transaminases, gamma GT, test VIH, antigène HBS, sérologie de l'hépatite C, vitesse de sédimentation globulaire, uricémie, créatinine) + dosage PSA (pour les hommes de 56 ans et plus)
ECHO CARDIAQUE	Echocardiographie + compte rendu
QS	Questionnaire de Santé
RM	Rapport médical à compléter par un médecin examinateur après examen clinique de l'assuré et avec examen d'urines sur bandelette
ECG	Compte rendu d'un examen cardio-vasculaire avec tracé d'ECG (de repos) établi par un cardiologue